

Compte-rendu de la réunion du département Diffusion, Distribution, Exploitation du 23 janvier 2025 à 18 heures.

Au programme de la réunion de ce 23 janvier 2025 : élection des représentants de départements, présentation des nouveaux adhérents, le niveau sonore des logos.

Membres présents : Alain Surmulet, Chris Tirtaine, Aurore Nguyen, Jean-Baptiste Hennion, Eric Cherioux, Jean-Michel Martin, Michel Monier, Stéphane Landfried, Stanislas Moreau, Jérôme Roche, Jean-Marie Gris, Romuald Lagoude, Céline Laborie, Fabien Roso, Loran Abadie, Olivier Palatre, Audrey Kleinclaus, Fabrice Dubourg, Marie-Laure Barrau, Stanislas Moreau, Bojana Momirovic, Clément Papot, Matthieu Zingle, Frédéric Moutinho, Mathieu Guetta.

1. Introduction

La réunion a principalement porté sur les problèmes de niveaux sonores dans les salles de cinéma, en particulier pour les logos, bandes-annonces et publicités, avec des discussions sur les difficultés techniques de mesure et de normalisation. Les participants ont également abordé la question de la conformité des salles équipées de toiles à gain élevé et les changements dans les procédures de contrôle demandés par le CNC. Enfin, la réunion s'est penchée sur les problèmes d'uniformité et de contraste dans les projections 3D, envisageant des solutions potentielles et discutant de l'importance de cette technologie pour l'industrie cinématographique. En préambule, Alain Surmulet et Chris Tirtaine adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.

2. Élection des représentants de départements

Alain Surmulet et **Chris Tirtaine** renouvellent leurs candidatures aux postes de **représentants de département**. **Aurore Nguyen**, pour sa part, a présenté sa candidature au poste de **représentante adjointe**. Alain, Chris, et Aurore ont été élus à l'unanimité au terme des deux tours de l'élection.

3. Niveau sonore des logos

La réunion aborde principalement la problématique des niveaux sonores dans les cinémas, en particulier pour les logos, bandes-annonces et publicités. Michel Monier, représentant du département Son, explique les difficultés techniques liées à la mesure du son et la disparité entre la perception humaine et les instruments de mesure. Le groupe discute également de la difficulté récurrente à normaliser les niveaux sonores des avant-programmes (pubs, logos etc..), un problème qui persiste depuis des années malgré plusieurs tentatives de résolution. Il est convenu que Michel contactera André Labbouz pour poursuivre le travail sur ce sujet et fera un point lors de la prochaine réunion. Par la suite, les participants discutent de l'importance de calibrer les salles, des libertés artistiques des mixeurs et des projectionnistes, ainsi que de l'idée d'intégrer le niveau de mixage dans les métadonnées des DCP. Ils évoquent également les défis liés à la fatigue auditive, aux différences entre les salles et aux attentes du public, tout en soulignant la nécessité de maintenir une certaine souplesse dans les réglages sonores pour s'adapter aux différents types de films et de séances. Michel explique les biais existants dans la création et la diffusion du son, ainsi que les changements technologiques qui ont affecté le contrôle de la qualité sonore. Il propose une discussion sur les logos sonores et suggère une approche pour homogénéiser les niveaux sonores des longs métrages et des bandes-annonces, tout en soulignant la complexité du problème et le manque actuel de supervision dans la création de contenus sonores. Michel propose de créer un système de référence pour évaluer les logos des distributeurs et producteurs, en les comparant à des logos existants. Romuald partage son expérience passée sur la mesure des logos, soulignant les difficultés liées aux différences de compression et de contenu.

Les participants discutent de la possibilité d'une appréciation humaine des logos par la CST, plutôt que d'une mesure technique, et de l'importance de sensibiliser les créateurs de logos à la diffusion en salle de cinéma.

Michel souligne l'absence de recommandations techniques pour les logos et propose de rédiger un document à ce sujet. Les participants discutent des difficultés d'harmonisation des niveaux sonores et de l'impact sur l'expérience du spectateur. Ils évoquent également la possibilité de séparer les contenus publicitaires des bandes-annonces, une solution rejetée par les régies publicitaires.

En contrepoint, Stéphane Landfried souligne que la situation s'est améliorée grâce à l'automatisation des cabines et aux efforts des exploitants pour régler régulièrement leurs salles. Le groupe discute de la possibilité de créer une note technique sur les niveaux sonores des logos, avec Eric comme contact principal. Michel suggère de rédiger un document de référence sur le sujet et de trouver des volontaires pour y travailler.

4. Questions diverses

Fabrice Dubourg évoque le cas d'une salle a été déclarée non conforme par la CST, ce qui conduit à une discussion sur les changements récents dans la procédure de contrôle demandé par le CNC. Éric Chérioux explique que la CST ne doit plus appliquer de dérogations et doit simplement signaler les non-conformités, tandis que Stéphane Landfried clarifie le contexte réglementaire et la nécessité d'une nouvelle décision du président du CNC. Il est convenu que la direction de la CST va aborder ce sujet lors d'une prochaine réunion pour clarifier la situation auprès des installateurs et des exploitants.

Sont ensuite évoqués les problèmes d'uniformité et de contraste dans les projections 3D, notamment dans le cadre de la norme NF S 27-100. Stéphane et les participants discutent de la possibilité d'établir des classes d'uniformité pour les écrans et d'instaurer des tolérances dans la réglementation. Loran Abadie souligne l'existence de solutions technologiques améliorées, comme l'écran Ultimate, mais reconnaît que leur coût élevé limite leur adoption. Les participants évoquent également la part des projections 3D dans les entrées cinéma et l'importance de films comme Avatar pour cette technologie.

5. Conclusion

Voilà qui conclut cette nouvelle réunion du département Diffusion, Distribution, Exploitation. Rendez-vous **fin mars 2025** pour une prochaine réunion du département.